

Réception par le préfet : 19/01/2026
Publication : 19/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

I

A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	52 672,88	250 083 749,29	250 136 422,17
	Recettes réalisées (1)	B	22 672,88	241 012 990,68	241 035 663,56
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	45 590,38	257 504 941,19	257 550 531,57
	Dépenses réalisées (1)	E	23 513,09	202 456 402,59	202 479 915,68
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-840,21	38 556 588,09	38 555 747,88
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	361 655,74	7 426 782,28	7 788 438,02
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	360 815,53	45 983 370,37	46 344 185,90
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	360 815,53	45 983 370,37	46 344 185,90

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre